
Opéra margravial de Bayreuth (Allemagne) No 1379

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie
Opéra margravial de Bayreuth

Lieu

État libre de Bavière
District administratif de Haute-Franconie
Allemagne

Brève description

L'Opéra margravial de Bayreuth du XVIII^e siècle est un chef-d'œuvre de l'architecture théâtrale baroque, commandé par la margrave Wilhelmine, épouse de Frédéric, margrave de Brandebourg-Bayreuth, pour la tenue des représentations d'*opera seria*. La salle en forme de cloche à plusieurs étages de loges, construites en bois et garnies de toile peinte décorative, a été conçue par le principal architecte de théâtres de l'époque en Europe, Giuseppe Galli Bibiena. Cet édifice subsiste en tant que seul exemple entièrement conservé de l'architecture de l'Opéra de cour, où l'on peut apprécier de façon authentique la culture et l'acoustique des opéras baroques joués à la cour. Conçu comme un Opéra de cour indépendant, il préfigure les grands théâtres publics du XIX^e siècle.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

1 Identification

Inclus dans la liste indicative

20 septembre 1999

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription

Aucune

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial

1^{er} février 2010

Antécédents

Il s'agit d'une nouvelle proposition d'inscription.

Consultations

L'ICOMOS a consulté plusieurs experts indépendants.

Littérature consultée (sélection)

Kaldor, A., *Opera Houses of Europe*, Antique Collectors' Club, UK & USA, 1996.

Ertug, A., Forsyth, M, et Sachsse, R., *Palaces of Music: Opera Houses of Europe*, AE Limited Edition, USA, 2010.

Mission d'évaluation technique

Une mission d'évaluation technique de l'ICOMOS s'est rendue sur le bien du 13 au 14 septembre 2011.

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie

L'ICOMOS a envoyé une lettre à l'État partie le 22 septembre 2011 et l'État partie a fourni des informations le 24 octobre 2011 sur l'état de conservation actuel du bien, les travaux à entreprendre de 2010 à 2014, la transformation ou les ajouts prévus sur le bâtiment, l'impact des adaptations pour des utilisations contemporaines, les règlements pour les visiteurs, la participation des autorités locales et autres parties prenantes. Ces informations ont été intégrées ci-après. Une autre lettre a été envoyée le 5 décembre 2011, demandant à l'État partie d'examiner la possibilité de raccourcir le nom du bien proposé pour inscription en l'intitulant « Opéra margravial de Bayreuth ». La réponse reçue de l'État partie le 18 janvier 2012 a approuvé cette proposition.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS

14 mars 2012

2 Le bien

Description

L'Opéra construit en 1745-50 donne, côté ouest, sur un espace ouvert soigneusement organisé pour créer un point central urbain entre les bâtiments existants. La délimitation du bien, formée par les murs périphériques extérieurs du théâtre, couvre une superficie de 0,19 ha. Le bâtiment mesure 71,5 mètres de long, 30,8 mètres de large et 26,2 mètres de haut. La conception de la façade avec entrée monumentale prévue par l'architecte italien qui a réalisé l'intérieur de l'Opéra, Giuseppe Galli Bibiena, ne fut pas retenue, mais fut remplacée par le projet de Joseph Saint-Pierre, l'architecte de la cour de France engagé à Bayreuth. La façade en pierre est ornée de colonnes corinthiennes de l'ordre colossal situées au premier étage et surplombant le rez-de-chaussée en pierre rustiquée, avec ses trois portes couvertes d'arcs sous le balcon en porte-à-faux. Une balustrade supportant des statues grandeur nature longe le sommet de la façade, devant le toit en croupe à la Mansart. L'entrée se fait par un vestibule à plafond bas s'ouvrant sur toute la hauteur du foyer où l'arrivée des margraves était célébrée. Ici, deux volées d'escaliers jumeaux conduisent à la loge de la Cour. La montée du couple de souverains pouvait être suivie par l'assistance depuis les trois étages de galeries à balustrade de forme concave, situées sur les côtés, de la même hauteur que

les loges de la salle et abritant dans leurs angles les escaliers pour les spectateurs. Ces galeries se prolongent sous forme de couloirs faisant le tour de la salle et donnent accès aux coursives menant à l'arrière des loges.

Le plan au sol de la salle en forme de cloche garnie de trois niveaux de loges est typique des Opéras italiens de la période. En comptant les places assises du parterre, l'Opéra peut accueillir un public d'environ 500 personnes. Un balcon à balustrade accessible depuis le rez-de-chaussée fait le tour de la salle et donne accès à la loge de la Cour. La distance entre le bord avant de la scène d'origine et le mur arrière de la loge de la Cour est d'environ 22 mètres. La portée de la structure de la toiture constituait une prouesse d'ingénierie considérable à l'époque.

À l'intérieur de l'enveloppe de l'édifice, la salle et l'arche du proscenium furent construits comme un bâtiment emboîté dans un autre. Les étages de loges sont encastrés dans une structure à colombage et soutenus par les poutres du plafond des galeries. L'intérieur du bâtiment est exclusivement en bois, mais les murs du fond des loges et le plafond à caissons sont recouverts de toile pour éviter l'apparition de fissures et améliorer l'acoustique.

L'épaisseur du mur à colombage entre les couloirs et les loges participe à l'isolation de la salle vis-à-vis de l'environnement et des bruits provenant des couloirs qui longent les murs extérieurs. Le parquet du rez-de-chaussée, datant de 1935, a remplacé un ancien sol en bois, qui avait lui-même été probablement posé à la place d'un dallage antérieur. La loge de la Cour s'élève sur deux niveaux et est mise en relief par des colonnes corinthiennes, à l'instar du proscenium et des loges pour les trompettistes. Les loges inférieures sont décorées avec des têtes riantes ornées de corbeilles de fruits et de fleurs. En revanche, les loges des niveaux supérieurs ont une décoration plus sobre.

La travée centrale de la loge de la Cour, fermée par une balustrade, forme un arc triomphal avec des baies de chaque côté, également soulignées par des colonnes corinthiennes avec leurs guirlandes en spirale. Elle est couronnée par un baldaquin supportant la figure héraldique de l'aigle brandebourgeois. Les trois loges situées au-dessus sont mises en valeur par des cariatides placées sur les supports et balustrades. La partie supérieure comprend des rocailles coiffant les baies latérales et, en son centre, une cartouche avec une dédicace aux margraves. Les niches en stuc destinées aux poêles furent installées dans la seconde moitié du XVIIIe siècle pour chauffer la loge, car il est vite devenu évident que le chauffage du bâtiment poserait un problème (traditionnellement, les concerts étaient donnés pendant les mois froids de l'année). L'aigle rouge des margraves de Brandebourg se déploie au centre du plafond à caissons avec l'écusson des Hohenzollern en forme de cœur.

Les loges du proscenium furent transformées en 1935 en sorties de scène. En raison de cette intervention, les loges à balustrade des trompettistes sont davantage mises en valeur de nos jours. Formant des diagonales évasées vers le proscenium, ces loges étaient occupées par les trompettistes et percussionnistes qui annonçaient l'entrée des margraves. Des colonnes corinthiennes aux guirlandes en spirale encadrent l'arche du proscenium, répétant le motif de la loge de la Cour et soulignant la relation existant entre l'action sur la scène et le couple princier spectateur. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, le portail de scène s'ouvrait complètement, créant une relation spatiale directe entre la salle et la scène, entre l'assistance et l'action théâtrale.

Une vue des cieux est représentée au centre du plafond de la salle. L'illusion est renforcée par une énorme tablature peinte en trompe-l'œil. En sa qualité de prince de la paix et de protecteur actif des arts, le margrave Frédéric choisit Apollon comme modèle iconologique. Dans le programme architectural de la façade de l'Opéra, la margrave est représentée à ses côtés par Athéna, la déesse de la sagesse en temps de paix et de guerre.

L'ICOMOS note que le motif de la balustrade servait à intégrer l'action sur la scène au gotha de la cour dans la salle de façon à former un tout artistique, l'assistance devenant elle-même une partie du théâtre. Ce motif se prolonge dans les perspectives illusionnistes, créant un exceptionnel effet tridimensionnel.

Depuis la rénovation de la scène au XIXe siècle et les travaux de restauration du XXe siècle, la partie située derrière le proscenium répond aux besoins d'une compagnie de théâtre moderne.

La zone tampon couvre une superficie de 4,22 ha et comprend la zone limitée par l'ancien château à l'ouest, l'Opernstrasse et la Münzgasse au nord, le tournant de la Münzgasse à l'est et la Badstrasse jusqu'à la Sternplatz au sud.

Histoire et développement

La protectrice de l'Opéra margraval était la margrave Wilhelmine, épouse de Frédéric, margrave de Brandebourg-Bayreuth. Commencé en 1745, le bâtiment fut suffisamment achevé pour abriter les festivités en l'honneur du mariage de leur fille en 1748. Toutefois, l'extérieur ne fut pas terminé avant 1750. Le bâtiment a assuré la fonction d'Opéra de cour durant seulement 25 ans et ne fut plus utilisé par la suite comme lieu de représentation que de manière épisodique. Pendant l'occupation française (1806-1810), le bien servit d'entrepôt et tous les décors et accessoires de scène furent perdus. Entre 1810 et les années 1860, la scène fut modifiée et l'éclairage au gaz fut installé. Le théâtre fut fermé de 1883 à 1887 pour des impératifs de sécurité en cas d'incendie. Les travaux entrepris alors ont concerné l'installation de systèmes de désenfumage sur le toit, l'aménagement de galeries entre les loges et les coursives des étages, la construction d'escaliers en

colimaçon en pierre sur le côté du vestibule et de nouvelles ouvertures de portes dans la zone de l'entrée et l'application d'un traitement ignifuge sur les rideaux et les décors. Des travaux de restauration et d'électrification furent exécutés de 1919 à 1930.

En 1935, le département bavarois des châteaux a entrepris un programme de restauration visant à rétablir l'état historique de l'édifice. On continua d'y donner des représentations et un système de chauffage électrique fut installé. Alors que des travaux sur la structure des loges et les salles du foyer ont été réalisés dans le cadre du programme de 1935 selon les principes de conservation, l'utilisation accrue du bâtiment et les modifications apportées pour satisfaire aux exigences d'un lieu de représentation moderne ont été déterminantes à partir des années 1960-1963 et ultérieurement. Le renouvellement des équipements de la scène ont entraîné la perte des derniers exemples de machinerie datant des XVIIIe et XIXe siècles. L'installation et l'utilisation du système de chauffage ont provoqué des dégâts sur des éléments décoratifs. Le programme de 1935-1936 prévoyait la diminution de l'ouverture de la scène et l'installation d'un rideau de fer anti-incendie entre la scène et la salle, la transformation des loges du proscenium pour aménager des sorties et des modifications sur la fosse d'orchestre. L'état de la doublure en toile a été considérablement stabilisé et les ajouts ultérieurs dans la zone du foyer ont été supprimés.

Au cours des années 1970, un système d'air conditionné a été mis en place, la façade a été nettoyée, l'escalier reliant la loge de la Cour au hall à mezzanine a été reconstruit et le foyer remodelé. La stabilisation de l'architrave de la scène et la restauration de la loge, y compris ses peintures décoratives, ont duré de 1977 à 1981.

En 2010, le théâtre a été fermé pour y mener une étude en amont d'un vaste programme de conservation qui devrait commencer en 2013.

3 Valeur universelle exceptionnelle, intégrité et authenticité

Analyse comparative

L'analyse comparative prend en compte les plus importants théâtres européens du XVIe au XVIIIe siècle et un rapport sur les théâtres construits par la célèbre famille des Galli Bibiena. Le dossier de proposition d'inscription établit des comparaisons dans le cadre suivant :

- premiers théâtres basés sur des structures de théâtres antiques : le Teatro Olimpico de Vicence (1580) inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ; le Teatro Olimpico de Sabbioneta (1589) également inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et le Teatro Farnese de Parme (1601-1628).

- *teatro pubblico* : les théâtres publics avec loges du baroque : Teatro della Pergola de Florence ; Teatro Argentina de Rome ; Teatru Manoel de La Valette ; Teatro San Carlo de Naples ; Teatro Regio de Turin et la Fenice de Venise.
- salles de théâtres intégrées dans des ensembles palatiaux : théâtre du palais de Gotha, Allemagne ; théâtre du palais de Caserte, inscrit au patrimoine mondial dans le cadre du Palais royal du XVIIIe siècle de Caserte ; théâtre du château de Český Krumlov, inscrit au patrimoine mondial dans le cadre du Centre historique de Český Krumlov ; théâtre du château de Ludwigsburg en Allemagne, théâtre du nouveau palais de Potsdam, inscrit au patrimoine mondial dans le cadre des Châteaux et parcs de Potsdam et Berlin ; Opéra royal de Versailles inscrit au patrimoine mondial dans le cadre du Palais et parc de Versailles et le théâtre du château de Gripsholm, Suède.
- Opéras indépendants et isolés du début du XVIIIe siècle : théâtre margravial d'Erlangen, Allemagne ; théâtre royal de Berlin, ancien théâtre de la Résidence (théâtre Cuvilliers), Munich ; théâtre du château de Schwetzingen (sur la liste indicative de l'Allemagne et proposé pour inscription en 2011 avec Schwetzingen : une résidence d'été du prince électeur) et théâtre du château Drottningholm inscrit au patrimoine mondial dans le cadre du Domaine royal de Drottningholm en Suède.
- le théâtre de cour cérémoniel conçu par les Galli Bibiena comme la fusion entre le théâtre à gradins et le théâtre à loges : Grosses Hoftheater de Vienne, Opéra de Nancy (1708) ; Teatro Filarmonico de Vérone ; Teatro Aliberti, Rome ; Opéra de Mannheim ; Großes Hoftheater am Zwinger de Dresde ; Teatro Comunale (Nuovo Teatro Pubblico) de Bologne ; Teatro Scientifico de Mantoue, inscrit au patrimoine mondial dans le cadre de Mantoue et Sabbioneta ; Teatro dei Quattro Cavalieri de Pavie et Lugo, Teatro Rosso.
- architecture cérémonielle éphémère du XVIIIe siècle : la conception décorative de l'église Trinité-des-Monts et de son escalier en l'honneur du roi Louis XIV, Rome 1687.

L'analyse mentionne des théâtres du XVIIIe siècle détruits ou radicalement altérés par des incendies : San Carlo à Naples, Covent Garden à Londres et la Fenice à Venise. Elle se réfère également à la Scala de Milan et à l'Opéra de Dresde, tous deux bombardés dans les années 1940.

La conclusion dans le dossier de proposition d'inscription est qu'aucun théâtre de cour indépendant n'est actuellement inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Les seuls exemples y figurant font partie d'ensembles inscrits plus vastes comme indiqué ci-avant. Un tableau récapitulatif de tous les Opéras

importants détruits par le feu confirme la conclusion que très peu de théâtres historiques subsistent de nos jours. L'analyse comparative montre que l'Opéra proposé pour inscription représente un moment particulier dans l'évolution de ce type d'édifices, du fait qu'il n'est pas un Opéra de cour situé dans l'enceinte d'un palais mais un élément urbain construit dans un espace public comme les théâtres publics le furent plus tard. Le dossier de proposition d'inscription fait valoir qu'en sa qualité de plus ancien exemple original de ce type de bâtiment ayant subsisté, le bien annonce les grands Opéras du XIXe siècle. Il explique que la forme intérieure, avec des loges superposées autour de la salle, suit celle introduite dans l'architecture théâtrale du XVIIe siècle pour s'adapter aux privilèges attachés à la haute société italienne en tant que mécène de l'opéra. Avant cette innovation, les théâtres avaient des places assises sur des gradins concentriques, comme dans le Teatro Olimpico, Vicence, suivant le style classique de la Renaissance. Le bien proposé pour inscription est désormais le plus ancien exemple demeuré intact de cette forme architecturale. L'Opéra des margraves se distingue également par le fait qu'il est directement associé à une famille princière de la classe dirigeante du XVIIIe siècle dont les exploits furent souvent décrits dans le type d'opéra connu sous le nom d'*opera seria*. L'intrigue d'un *opera seria* se déroulait typiquement à la cour et tournait autour des émotions et de la manière de les surmonter par la vertu. Alors qu'il servit de modèle à l'Opéra de Bayreuth, l'Opéra royal de Berlin construit par le frère de la margrave, Frédéric II, fut presque entièrement détruit par un incendie en 1843 et, malgré sa reconstruction ultérieure, a subi de nombreuses modifications.

Les qualités exceptionnelles du bien proposé pour inscription, y compris sa décoration architecturale intérieure et sa relation avec l'autoreprésentation de la cour et la culture cérémonielle du XVIIIe siècle, ne sont pas spécifiquement exposées dans l'analyse comparative, mais l'ICOMOS considère qu'elles sont bien décrites dans le dossier de proposition d'inscription.

L'ICOMOS considère que, en tant qu'espace baroque cérémoniel bien conservé avec sa décoration architecturale, l'Opéra margravial décrit comme « *un merveilleux joyau d'Opéra* » par Andras Kaldor (1996) transmet d'une manière authentique la culture théâtrale et cérémonielle de la cour du XVIIIe siècle, qui ne peut par ailleurs être reconstituée qu'au travers de sources écrites ou visuelles. La conservation des matériaux d'origine dans la salle signifie que l'acoustique originale d'un Opéra du XVIIIe siècle peut encore être appréciée de nos jours.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle

exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes : il représente aujourd'hui l'exemple le plus important et le mieux conservé de l'architecture des Opéras de cour et de la culture des opéras baroques.

- C'est le seul lieu de représentation dans le monde où l'*opera seria* peut être ressenti comme une expression formelle du système politique de l'absolutisme dans toute son authenticité.
- Il n'a pas seulement servi de moyen de représentation de soi et pour l'appréciation passive de la musique, étant donné que la margrave Wilhelmine, sœur du roi de Prusse Frédéric II, fut elle-même une compositrice, directrice artistique et metteuse en scène de théâtre de grand talent, jouant sur sa propre scène.
- Il témoigne de la relation intime du théâtre avec la culture musicale de l'Europe centrale au XVIIIe siècle, qui s'est développée à partir de la concurrence entre les cours et les villes s'intéressant à la musique.
- La structure à colombage des loges, en bois et toile peinte, est un exemple de l'architecture éphémère qui joua un rôle exceptionnel dans les cérémonies de la cour à l'époque baroque.
- Il s'agit d'un exemplaire exceptionnel d'un genre qui comptait trois types importants d'édifices destinés à l'autoreprésentation de la cour.
- En tant qu'exemple-type de l'Opéra de cour, il représente un ouvrage important dans l'évolution de l'architecture théâtrale, se situant entre les premiers théâtres italiens tournés vers l'Antiquité et les grands Opéras bourgeois du XIXe siècle.
- Il illustre un nouveau type de construction de l'Opéra au sein de l'espace public, marquant ainsi un moment unique dans l'histoire de l'architecture.
- En tant qu'espace cérémoniel unique du baroque ayant subsisté avec ses décorations en couleur, il exprime avec une authenticité extraordinaire le théâtre de cour et la culture des cérémonies du XVIIIe siècle, dont autrement les traces peuvent seulement être retrouvées dans des sources écrites ou visuelles.
- Il constitue aujourd'hui le testament le plus important en Europe d'une forme de culture perdue, qui dans sa structure suprarégionale fut l'un des phénomènes les plus importants de cette période dans son ensemble.
- Il est l'unique exemple de ce genre ayant subsisté.

L'ICOMOS considère que le théâtre est un chef-d'œuvre de l'architecture baroque des théâtres de cour conçus par Giuseppe Galli Bibiena, pour sa forme avec des étages de loges et ses propriétés acoustiques, décoratives et iconologiques. Il marque un moment particulier dans l'évolution des Opéras, en tant qu'Opéra de cour non pas situé à l'intérieur d'un palais, mais constituant un élément urbain dans l'espace public, préfigurant les grands Opéras du XIXe siècle.

Intégrité et authenticité

Intégrité

Le paysage des rues et des environs conserve les formes du XVIIIe siècle. La façade a encore son aspect d'origine, à l'exception des portes sur les baies latérales, aménagées en issue de secours en 1887, ce qui n'a pas perturbé l'aspect général. Les élévations latérales ont également conservé leur forme d'origine.

Extrêmement érodées du fait du grès employé, les sculptures de la balustrade au niveau des combles ont été remplacées par des moulages en 1936 et 1959/60, les originaux étant transférés dans des musées.

Un nombre minimum de pierres a été remplacé sur les façades. L'entrée des artistes et la rampe sur l'élévation arrière ont été maintenues. La toiture du XVIIIe siècle est également d'origine.

L'aménagement, la forme et la capacité de l'Opéra sont demeurés en grande partie inchangés. Alors que les murs du foyer ont gardé leur forme d'origine, les espaces intérieurs ont été transformés. Des vestiaires et des toilettes ont été aménagés sur les côtés du rez-de-chaussée. D'après des documents, le hall du niveau principal s'élevait sur deux étages à l'origine. À la place d'une petite pièce latérale, un escalier en pierre a été monté en 1887 pour servir d'issue de secours en cas d'incendie, tandis que l'escalier principal en bois existant à l'origine a été démonté en 1935, puis reconstruit ultérieurement.

Les couloirs autour de la structure des loges conservent leur aspect d'origine, mais abritent désormais l'installation électrique. Cette structure fragile de loges en bois et toile a été bien conservée. Tous les éléments en bois sont d'origine, de même que leur couverture en toile peinte. La décoration et les sculptures en stuc n'ont pas été modifiées à ce jour.

Les surfaces peintes du XVIIIe siècle de la salle sont conservées. Des études sur les sièges des loges montrent que la coloration originale vieillissante est clairement identifiable. Quatre-vingt-dix pour cent de la peinture baroque a été conservée. Les retouches et couches de peintures ajoutées seront éliminées au cours du programme de restauration actuellement prévu.

La fosse d'orchestre, le proscenium et le plateau de la scène ont été modifiés à plusieurs reprises. L'ouverture du cadre de scène fut réduite au XIXe siècle, puis une nouvelle fois en 1936, pour des raisons liées aux représentations et à la sécurité en cas d'incendies. Cependant, le portail original est toujours visible et crée encore l'unité spatiale dominante qui, dès l'origine, existait entre la zone de la scène et celle des loges avec leurs places assises. Depuis la scène, la vue sur les poutres de la charpente originale du toit existe toujours. Au cours du programme de restauration prévu, il est envisagé de rétablir dans leur état original les

dimensions du cadre de scène, la forme du proscenium, de la scène et peut-être celle de la fosse d'orchestre.

La machinerie renouvelée dans les années 1960 avait été rénovée à la fin du XVIIIe siècle et modifiée au XIXe siècle. Les recherches montrent que cette machinerie pourrait être reconstruite. Il subsiste quelques anciens modèles et fragments de toiles de fond, bien que les décors d'origine aient disparu au début du XIXe siècle.

L'essence de ce grand Opéra baroque a été conservée grâce à la pérennité de la plupart de ses attributs physiques d'origine. Le programme de restauration prévoit de récupérer un certain nombre des éléments perdus, en se fondant sur la grande quantité de documents écrits et de recherches effectués sur cet Opéra.

L'ICOMOS considère que les éléments nécessaires pour exprimer la valeur universelle exceptionnelle sont inclus dans le bien en tant que bâtiment unique et sont en bon état. Aucun effet négatif n'est censé se produire et un plan général de conservation et de restauration a été approuvé par l'État partie.

Authenticité

La majeure partie du bâtiment et du programme décoratif du théâtre à loges reste inchangée. Les adaptations ont été dues aux règlements de sécurité en cas d'incendie dans les bâtiments publics et aux ajustements requis par l'utilisation contemporaine des théâtres. Depuis 1935, les travaux de restauration à grande échelle ont été réalisés conformément aux normes de conservation et ont tenté de rétablir le bien dans son état d'origine. En dépit des modifications apportées à la zone de la scène, l'édifice peut encore être apprécié comme un ouvrage baroque d'une grande unité.

La survivance des matériaux intérieurs en bois et toile permet d'apprécier encore l'acoustique d'origine de l'Opéra et témoigne de l'authenticité du bien en tant qu'Opéra du XVIIIe siècle.

Le maintien du tissu d'origine est l'objectif le plus important du programme de restauration prévu sur le bien. Le tissu actuel sera sauvegardé selon les normes professionnelles les plus strictes. Sur la base de la documentation existante et des résultats de recherches, il est prévu de reconstruire le cadre de scène d'origine, le proscenium et le hall du foyer.

L'ICOMOS considère que le haut degré d'authenticité n'est pas simplement concentré sur les principaux attributs du théâtre. Les matériaux montrent encore la structure et la mise en œuvre artisanale de la technologie d'origine ; les parties conservées de la construction en bois portent les traces de sa préparation d'origine ; les couvertures en toile peinte sont d'origine,

de même que des éléments de serrurerie, comme des poignées, gonds, serrures et clous.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères culturels (i), (iii) et (iv).

Critère (i) : représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que l'Opéra margraviaux est aujourd'hui l'exemple le plus important et le mieux conservé d'un Opéra de cour du XVIII^e siècle en Europe, créé par l'une des femmes les plus remarquables du XVIII^e siècle, et un témoignage de la culture musicale européenne. Le bien proposé pour inscription fut construit par Giuseppe Galli Bibiena, l'architecte de théâtre le plus réputé, créateur de nombreux Opéras baroques en Europe, qui fit évoluer la scène théâtrale avec l'invention de la *scena per angolo*. Aucun autre théâtre de cet architecte n'a subsisté sous une forme complète. En conséquence, l'Opéra de cour, comme dernier exemple d'un type majeur d'édifices, ne peut être correctement étudié qu'à Bayreuth.

La structure d'origine des loges avec sa décoration peinte montre la recherche artistique déployée pour associer la configuration spatiale à l'*opera seria* comme mode d'expression typique du baroque. La salle entière fut conçue et meublée de manière à pouvoir être transformée en un espace des cérémonies unifié, convenant à d'autres festivités de la cour comme des spectacles ou des danses.

La salle, avec son haut pourcentage de tissu architectural et de peintures d'origine est un exemple baroque unique en son genre. L'édifice conserve encore sa fonction d'origine, comme lieu de spectacle vivant voué au théâtre lyrique, étant un exemple unique et authentique de la culture de la musique de cour et des cérémonies. En raison de sa construction historique en bois et toile, il permet d'apprécier l'expérience unique de l'acoustique d'origine. Il offre ainsi un aperçu complet du passé. Sa forme d'origine peut être entièrement appréciée dans le contexte urbain du XVIII^e siècle qui est resté inchangé.

L'ICOMOS considère que la justification de ce critère est qu'il s'agit d'un chef-d'œuvre de l'architecture du théâtre de cour baroque réalisé par Giuseppe Galli Bibiena, pour sa forme avec des étages de loges et ses propriétés acoustiques, décoratives et iconologiques.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

Critère (iii) : apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que l'Opéra margraviaux est de nos jours le seul lieu de représentation où la culture de l'opéra baroque ainsi que la relation de l'*opera seria* avec l'absolutisme peuvent être ressenties d'une manière authentique. L'Opéra est ainsi le seul édifice en Europe qui montre encore le contexte des représentations caractéristique de l'*opera seria* et continue d'apporter un témoignage authentique et vivant sur ce genre autrefois très important.

Il représente, d'une manière unique, le type de construction de l'Opéra de cour baroque au plus haut degré cérémoniel de son développement, en ce qui concerne la forme et l'aspect de son programme décoratif en stuc, sculpté et peint.

L'ICOMOS considère que le programme décoratif en stuc, sculpté et peint de cet Opéra témoigne d'une manière exceptionnelle de la culture cérémonielle de cour à l'époque baroque en relation avec l'*opera seria*. Mais l'ICOMOS considère que cela n'est pas une justification suffisante du critère (iii).

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

Critère (iv) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que la structure des loges de l'Opéra margraviaux, construite en bois avec des toiles peintes illusionnistes, représente la tradition de l'architecture cérémonielle éphémère aux techniques décoratives baroques, qui était utilisée pour des spectacles, des feux d'artifice, des funérailles et autres éléments importants pour l'autoreprésentation princière, un genre architectural largement répandu en Europe qui ne subsiste plus sous sa forme originelle. Ces caractéristiques n'apparaissant plus actuellement que sur des gravures et des peintures, cette structure de loges offre un aperçu unique de l'architecture cérémonielle éphémère créée à l'occasion d'un moment historique. Comme la scène et le parterre pouvaient être ramenés au même niveau pour des festivités plus importantes, ils offraient l'opportunité de mettre en scène d'une manière unique l'autoreprésentation princière au temps de l'absolutisme.

Dans l'évolution des Opéras depuis les premiers théâtres de la Renaissance construits en dur comme le Teatro Olimpico de Vicence, l'Opéra margraviaux marque le sommet des exigences d'autoreprésentation de la cour, en tant que modèle exemplaire de l'architecture des Opéras à l'époque de l'absolutisme. Il nous permet de connaître l'aspect le plus important de l'architecture théâtrale du XVIII^e siècle.

L'Opéra margraviaux est l'un des premiers Opéras indépendants avec une conception architecturale extérieure prestigieuse, inspirée par l'Opéra de Berlin conçu par Knobelsdorff. En tant que seul exemple de ce

genre ayant subsisté, il illustre le type de construction nouveau pour l'époque de l'Opéra inséré dans l'espace public, alors que les Opéras de cour plus anciens avaient majoritairement été intégrés dans des édifices palatiaux.

L'ICOMOS considère que cet Opéra est un exemple éminent de théâtre de cour baroque. Il marque un moment spécifique dans l'évolution des Opéras, étant un Opéra de cour non pas situé dans un palais, mais comme un élément urbain dans l'espace public, préfigurant les grands Opéras publics du XIXe siècle.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

En conclusion, l'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription remplit les conditions d'intégrité et d'authenticité, répond aux critères (i) et (iv) et que la valeur universelle exceptionnelle a été démontrée.

Description des attributs de la valeur universelle exceptionnelle

Les attributs soutenant la valeur universelle exceptionnelle sont :

- l'emplacement dans son espace urbain public d'origine du XVIIIe siècle ;
- la façade baroque du XVIIIe siècle ;
- la structure d'origine de la toiture du XVIIIe siècle avec une portée de 25 mètres ;
- l'aménagement et la conception d'intérieur du foyer cérémoniel, du théâtre avec des étages de loges, de la zone de la scène comprenant tous les matériaux et la décoration d'origine existants.

4 Facteurs affectant le bien

Pressions dues au développement

Le bien n'est pas affecté par le développement. La grande étendue de sa zone tampon garantit la conservation de son environnement.

Contraintes dues au tourisme

Les visites de touristes, de même que l'utilisation du bâtiment, le nombre et le calendrier des événements ont été examinés et l'ICOMOS note que de nouveaux règlements seront appliqués après réouverture.

L'ICOMOS considère que la décision de mettre un terme à la saison d'hiver du théâtre et d'y réduire les activités a été une décision importante.

Contraintes liées à l'environnement

La pollution due à la circulation est négligeable en raison des restrictions appliquées dans le voisinage immédiat. Les façades en grès font l'objet d'un suivi pour contrôler les effets corrosifs des polluants atmosphériques et sont nettoyées au cours de l'entretien du bâtiment.

Les équipements techniques sont archaïques et actuellement entretenus en permanence à grands frais. La majeure partie de la scène vétuste et de la climatisation devra être démontée et remplacée par des équipements de la technologie la plus récente. Les productions hivernales ont été interrompues pour réduire la pression sur le bien due à la nécessité de le chauffer.

Catastrophes naturelles

Les tempêtes, orages, fortes précipitations, inondations, la grêle et la neige sont les principaux dangers menaçant le bâtiment. Les façades et les toits font l'objet d'un suivi et d'un entretien continuel.

Conformément à la réglementation générale sur la protection contre les incendies fixée par le Département bavarois des châteaux, le bien est équipé d'un système de détection de fumée et d'extincteurs. Une société d'ingénierie extérieure a été chargée de fournir un plan de protection contre le feu qui soit respectueux de la conservation. L'installation de nouveaux systèmes de sécurité et d'une nouvelle machinerie pour la scène sera effectuée en respectant les impératifs de la conservation.

Impact du changement climatique

Aucun impact du changement climatique n'a été mentionné dans le dossier de proposition d'inscription.

L'ICOMOS considère que les principales menaces potentielles pesant sur le bien sont dues à la gravité d'événements météorologiques, à la vétusté des systèmes techniques, à l'impact des visiteurs et de l'utilisation sur l'intérieur du bien, et sont correctement contrôlées pour le moment. L'ICOMOS considère que ces menaces exigent un suivi permanent et que toutes les mesures de prévention nécessaires devraient être intégrées dans le projet de restauration prévu.

5 Protection, conservation et gestion

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

La délimitation du bien proposé pour inscription correspond au périmètre extérieur des murs du théâtre. Elle inclut tous les éléments exprimant la valeur universelle exceptionnelle du bien.

La zone tampon proposée comprend la zone limitée par l'ancien château à l'ouest, l'Opernstrasse et la Münzgasse au nord, le virage de la Münzgasse à l'est et la Badstrasse jusqu'à la Sternplatz au sud. Les délimitations de la zone tampon sont bien dessinées et incluent l'environnement immédiat et les vues sur le bien.

L'ICOMOS considère que les délimitations du bien et de sa zone tampon sont appropriées.

Droit de propriété

Le bien appartient à l'État de Bavière.

Protection

Protection juridique

Le bien proposé pour inscription est protégé au niveau étatique par la Loi bavaroise sur la protection et la conservation des monuments (1973, 2007). Il bénéficie aussi d'une protection au titre de son inscription sur la liste des monuments de Bayreuth en vertu des statuts et ordonnances civiques de la ville de Bayreuth.

L'ICOMOS note que le bien est couvert par le code fédéral de la construction.

La zone tampon a été convenue et établie avec les autorités locales et ses bâtiments historiques figurent sur la liste des monuments de Bayreuth.

Efficacité des mesures de protection

Le bien est protégé par la loi bavaroise ainsi que par les instruments juridiques de la ville de Bayreuth. L'établissement d'une planification et d'un contrôle systématique par les autorités de la ville ne permettent pas de réaliser des développements inappropriés dans la zone proposée pour inscription et la zone tampon, de nature à affecter leurs valeurs, leur intégrité et leur authenticité.

L'ICOMOS considère que la protection légale en place est appropriée et efficace.

Conservation

Inventaires, archives, recherche

Un grand nombre de recherches pluridisciplinaires ont été menées et sont continuellement enrichies pour servir de base aux décisions et aux interventions.

État actuel de conservation

Le bien est dans un bon état de conservation général. Toutes les parties de l'édifice sont bien protégées contre les effets météorologiques. La couverture du toit a été renouvelée et étanchéifiée en maintes occasions. Les sculptures de la balustrade devant les combles sont des moulages des originaux existants, endommagés par les intempéries. Des mesures ont été prises pour protéger toutes les façades contre les dégâts causés par la pluie et les pigeons. Le foyer, les vestibules et la scène sont en bon état. La structure et les systèmes de protection contre les incendies sont conformes aux exigences réglementaires, même si ces derniers nécessitent une actualisation.

Hormis des retouches mineures et la présence de résidus de traitement du bois, la salle a conservé ses peintures intactes. Un nombre réduit de couches de peinture écaillées sont détectables sur les surfaces datant du XVIIIe siècle. L'intérieur de la loge en bois

avec son ornementation décorative est dans un état de conservation exceptionnel. Les surfaces peintes d'origine sont restées quasiment inchangées.

Mesures de conservation mises en place

En réponse à la demande d'information de la part de l'ICOMOS concernant les travaux de conservation prévus en 2010-2014, l'État partie a fourni les indications suivantes :

En 2009, les représentations théâtrales ont été interrompues en raison de préoccupations concernant la sécurité des équipements.

Le plan global de restauration de 2010-2014 a été officiellement approuvé et un financement lui a été attribué. Des études scientifiques et une cartographie des dégâts ont été réalisées pour préparer le plan. Les réparations et l'entretien de la structure seront axés sur l'ingénierie de la structure, la gestion de l'énergie du bâtiment et les mesures de sécurité, abordant la protection à long terme. Les travaux seront essentiellement réalisés dans les combles, sur la cloison pare-feu longeant l'arche du proscenium et dans le foyer.

La restauration des peintures du XVIIIe siècle de la salle sera entreprise. L'imperméabilité sera améliorée d'une manière générale.

Les locaux techniques des coulisses seront rénovés conformément aux normes modernes. Le cadre de scène sera élargi et retrouvera ses dimensions initiales afin de rétablir l'espace cérémoniel original unifié de la salle et de la scène.

Parmi les mesures de sécurité anti-incendie proposées figure l'entretien des escaliers et issues de secours et la mise en place d'un système d'alarme. Un système sprinkler sera installé au-dessus de la scène comme mesure de protection anti-incendie. Compte tenu de la valeur de la salle et de ses peintures délicates, un système anti-incendie émettant un brouillard d'eau sera monté dans les combles au-dessus de la salle.

Les équipements électriques et de la scène seront complètement rénovés pour répondre aux normes les plus récentes. L'équipement de scène sera remplacé pour être conforme aux normes de sécurité et à la réglementation du travail en vigueur. Les systèmes de chauffage, de ventilation et sanitaires seront rénovés, avec le remplacement d'anciennes installations par d'autres moins encombrantes.

Les travaux commenceront début 2013, l'achèvement étant prévu fin 2016 et la réouverture de l'Opéra en 2017. Des projets complémentaires prévus pour 2016 concernent la présentation. Les interventions concernant la conception et l'exécution technique sont discutées conjointement avec des experts, y compris l'ICOMOS. Des orientations ont été mises au point concernant une

utilisation raisonnable, ainsi que la stabilisation de l'environnement, l'efficacité des équipements techniques et la prévention des incendies. Il a été décidé que l'utilisation du bien serait limitée à une fonction muséale et que les représentations estivales n'auraient lieu que de mai à octobre.

Efficacité des mesures de conservation

L'ICOMOS considère que les mesures de conservation prévues, le financement et le personnel qualifié sont appropriés pour conserver la valeur du bien, son authenticité et son intégrité. Toutefois, l'ICOMOS recommande la prudence en ce qui concerne la proposition de réduction de la perméabilité en raison d'éventuels effets négatifs sur les menuiseries et les peintures au cas où l'édifice serait dans l'impossibilité de « respirer ».

L'ICOMOS considère qu'une attention particulière est nécessaire pour assurer que toutes les interventions prévues seront faites conformément à la vaste documentation et aux travaux de recherche abondants entre les mains des autorités bavaroises et selon des principes de conservation valables, sous la stricte supervision des organismes techniques correspondants.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

L'autorité de gestion est le Département bavarois des châteaux. La mise en œuvre du plan de gestion est garantie par un comité directeur, comprenant le Département bavarois des châteaux ; la ville de Bayreuth ; le gouvernement régional de Haute-Franconie ; le ministère des Sciences, de la Recherche et des Arts de l'État de Bavière ; le Bureau bavarois de la conservation des monuments et des bâtiments historiques et ICOMOS Allemagne.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

Le plan de gestion terminé en 2009 a été approuvé par toutes les organisations concernées. Selon l'État partie, ses objectifs sont de :

- prescrire des stratégies, des objectifs, des instruments et des mesures principaux concernant la protection durable et l'entretien continu de l'Opéra margravial de Bayreuth, afin de garantir la conservation du site conformément aux exigences de patrimoine mondial, qui sera mise en œuvre, développée et régulièrement actualisée en collaboration avec toutes les parties concernées ;
- servir d'instrument de planification pour l'État libre de Bavière (en sa qualité de propriétaire) et la ville de Bayreuth (en tant que lieu d'implantation de l'Opéra margravial) et, ainsi, enregistrer les plans de développement importants et leurs effets sur la zone

proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial ;

- documenter la collaboration entre les différentes institutions spécialisées qui assurent la conservation et la protection du site et sont engagées dans sa conservation future au travers des mesures proposées à cet effet.

Les résultats de la recherche, de l'expérience et des consultations ont conduit le Département bavarois des châteaux à régler l'impact des visiteurs et des événements. Des mesures efficaces ont été arrêtées pour contrôler le nombre des visiteurs et la fréquence des événements, qui sera exclusivement limitée à la période estivale une fois le programme de restauration terminé. Néanmoins, l'ICOMOS considère que ces aspects devraient être inclus dans un plan de gestion des visiteurs, lui-même devant être intégré dans le plan de gestion général.

Préparation aux risques

Le dossier de proposition d'inscription ne mentionne pas de plan de préparation aux risques en tant que tel, mais le plan de gestion présenté comprend une analyse des risques et des mesures prises ou prévues. Le Département bavarois des châteaux coordonne la minimisation de tout risque potentiel.

Implication des communautés locales

Aucune implication directe des communautés locales n'est décrite dans le dossier de proposition d'inscription. La ville de Bayreuth est membre du comité directeur.

Ressources, y compris nombre d'employés, expertise et formation

Le Département bavarois des châteaux emploie des fonctionnaires et du personnel spécialisé dans les domaines de la conservation et de la restauration, ayant de nombreuses années d'expérience en matière de sites historiques de valeur. Parmi ceux-ci, il compte un fonctionnaire responsable des bâtiments, un second chargé des musées et un conservateur qui ont tous la responsabilité de l'Opéra margravial et, aussi, un autre fonctionnaire s'occupant de la conservation en général et des problèmes de recherche sur des bâtiments historiques. Un directeur du site, responsable des questions touchant au patrimoine mondial, traite tous les problèmes qui se rapportent à ce patrimoine pour les sites déjà inscrits et pour l'Opéra margravial.

Au bureau de Bayreuth du Département, les effectifs responsables de l'Opéra margravial comprennent le directeur, du personnel administratif adjoint pour les événements, la boutique, la comptabilité, les visites et les relations publiques et le directeur de la technologie. Au bureau de Bayreuth responsable des bâtiments de l'État, l'entretien et la conservation sont assurés par un directeur de la construction, un conseiller principal en construction, un technicien supérieur en architecture et un technicien en architecture. Le personnel sur le site de

l'Opéra comprend l'intendant, le directeur de l'Opéra, trois autres employés s'occupant des événements, des visites, de la boutique, de l'entretien, un agent de nettoyage, et des gardiens internes et externes travaillant à mi-temps.

Efficacité de la gestion actuelle

L'ICOMOS considère que le bien bénéficie d'une bonne gestion d'une manière générale.

En conclusion, l'ICOMOS considère que le système de gestion du bien est approprié et efficace. Toutefois, l'ICOMOS recommande qu'un plan de préparation aux risques et un plan de gestion des visiteurs soient intégrés dans le plan de gestion général.

6 Suivi

Les principaux indicateurs de suivi mentionnés par l'État partie sont :

- paysage civique et zone tampon, suivis en continu par le bureau de contrôle de la construction ;
- développement du tourisme, suivi annuel par le département de la culture de la ville de Bayreuth ;
- évolution du nombre de visiteurs et tourisme, suivis en continu par le Département de la culture de la ville de Bayreuth ;
- état de la structure du bâtiment, protection contre les incendies, réglementation relative à un lieu public et scène, suivis en continu par le bureau de Bayreuth des bâtiments de l'État, le Département bavarois des châteaux et des experts, traités dans le cadre du programme d'entretien ;
- protection de l'éclairage, suivi annuellement par le bureau de Bayreuth des bâtiments de l'État avec l'institut du commerce de l'État de Bavière ;
- systèmes électriques, suivi annuel par l'institut du commerce de l'État de Bavière ;
- suivi de l'environnement, assuré en continu par le Centre de restauration, le bureau de Bayreuth des bâtiments de l'État et des experts.

Le suivi est effectué par diverses entités, mais le Département bavarois des châteaux, en tant qu'autorité de gestion, collecte toutes les informations pertinentes. Il vérifie également la conformité avec les objectifs du plan de gestion et rend compte au ministère des Sciences, de la Recherche et des Arts de l'État de Bavière.

L'ICOMOS comprend que le suivi prévoit également de contrôler la conservation des attributs et l'existence de menaces, mais le dossier de proposition d'inscription ne mentionne pas explicitement ces activités. Le dossier de proposition d'inscription n'indique pas clairement la fréquence des rapports du Département des châteaux au ministère des Sciences, de la Recherche et des Arts de l'État de Bavière.

En conclusion, l'ICOMOS considère que les mesures de suivi sont appropriées. Toutefois, l'ICOMOS recommande que les principaux indicateurs soient directement reliés à des attributs et à des menaces potentielles. L'ICOMOS recommande également que la périodicité des rapports au ministère des Sciences, de la Recherche et des Arts de l'État de Bavière soit précisée dans le plan de gestion.

7 Conclusions

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial. Le bien proposé pour inscription remplit les conditions d'intégrité et d'authenticité et répond aux critères (i) et (iv). La valeur universelle exceptionnelle a été démontrée. La protection légale en place est appropriée et efficace.

Les mesures de conservation générales prévues sont appropriées pour conserver la valeur, l'authenticité et l'intégrité du bien. Le système de gestion est efficace et soutenu par un comité directeur qualifié. Les principales menaces potentielles dues aux systèmes techniques, aussi bien qu'à l'impact des visiteurs et à l'utilisation de l'intérieur du bâtiment, sont dûment contrôlées et font actuellement l'objet d'une révision, mais le plan de gestion ne comprend pas de préparation aux risques ni de plan de gestion des visiteurs en tant que tels.

Le financement accordé sur une base stable et le personnel qualifié sont suffisants. Les mesures de suivi sont correctes mais la relation directe d'indicateurs principaux avec des attributs et des menaces potentielles n'est pas explicite et la périodicité des rapports soumis au ministère des Sciences, de la Recherche et des Arts de l'État de Bavière n'est pas précisée.

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que l'Opéra margraval de Bayreuth, Allemagne, soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères (i) et (iv)**.

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

Brève synthèse

L'Opéra margraval de Bayreuth du XVIII^e siècle est un chef-d'œuvre de l'architecture théâtrale baroque, commandé par la margrave Wilhelmine de Brandebourg pour la tenue des représentations d'*opera seria*, que le couple princier présidait selon le cérémonial d'usage. La salle en forme de cloche à plusieurs étages de loges, construites en bois et garnies de toile peinte décorative, a été conçue par le principal architecte de théâtres de l'époque en Europe, Giuseppe Galli Bibiena.

La façade en grès conçue par l'architecte de cour Joseph Saint-Pierre fournit un point central au sein de

l'espace public urbain qui fut spécialement prévu pour l'édifice. Étant un Opéra de cour indépendant plutôt qu'une partie d'un ensemble palatial, il marque un moment important dans la conception des Opéras, préfigurant les grands théâtres publics du XIXe siècle. Il subsiste de nos jours en tant que seul exemple entièrement conservé de l'architecture de l'Opéra de cour, où l'on peut apprécier de façon authentique la culture et l'acoustique des opéras baroques joués à la cour. Les attributs véhiculant la valeur universelle exceptionnelle sont son emplacement dans l'espace urbain public d'origine du XVIIIe siècle ; la façade baroque du XVIIIe siècle ; la structure d'origine de la toiture du XVIIIe siècle avec une portée de 25 mètres, l'aménagement et la conception d'intérieur du foyer cérémoniel, du théâtre avec des étages de loges et de la zone de la scène comprenant tous les matériaux et la décoration d'origine existants.

Critère (i) : L'Opéra margravial est un chef-d'œuvre de l'architecture du théâtre de cour baroque réalisé par Giuseppe Galli Bibiena, pour sa forme avec des étages de loges et ses propriétés acoustiques, décoratives et iconologiques.

Critère (iv) : L'Opéra margravial est un exemple éminent de théâtre de cour baroque. Il marque un moment spécifique dans l'évolution des Opéras, étant un Opéra de cour non pas situé dans un palais, mais comme un élément urbain dans l'espace public, préfigurant les grands Opéras publics du XIXe siècle.

Intégrité

Les éléments nécessaires pour exprimer la valeur universelle exceptionnelle sont inclus dans le bien en tant que bâtiment unique, et sont intacts et en bon état. Aucun effet négatif n'est censé se produire et un plan général de conservation et de restauration a été approuvé par l'État partie.

Authenticité

La majeure partie de l'édifice et du programme décoratif du théâtre à loges reste inchangée. Les adaptations ont été dues aux règlements de sécurité en cas d'incendie dans les bâtiments publics et aux ajustements requis par l'utilisation contemporaine des théâtres. L'édifice peut encore être apprécié comme un ouvrage baroque d'une grande unité. La survivance des matériaux intérieurs en bois et toile permet d'apprécier encore l'acoustique d'origine de l'Opéra et témoigne de l'authenticité du bien en tant qu'Opéra du XVIIIe siècle.

Mesures de gestion et de protection

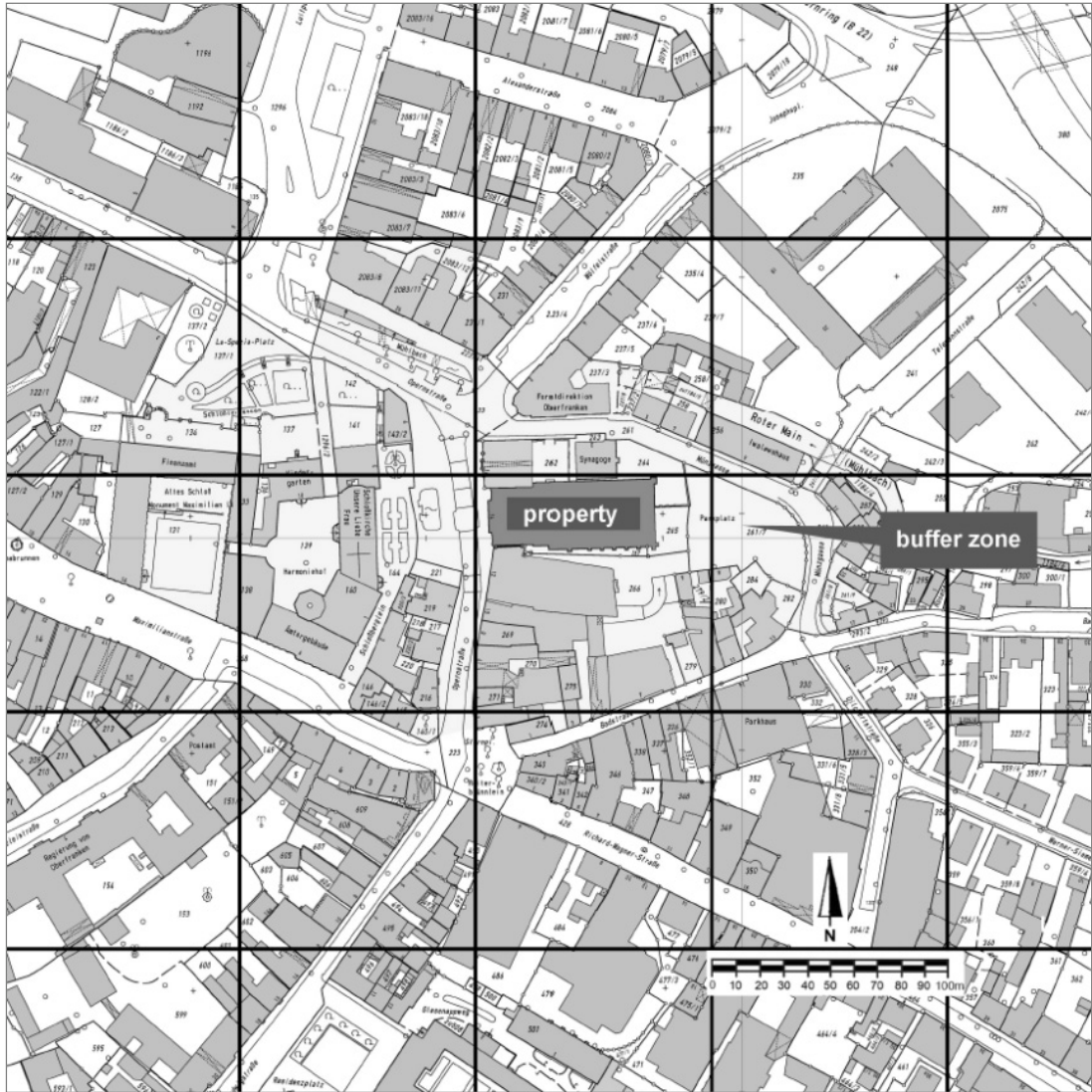
Le bien proposé pour inscription est protégé au niveau de l'État par la Loi bavaroise sur la protection et la conservation des monuments (1973, 2007). Il est également protégé du fait de son inscription sur la liste des monuments de Bayreuth en vertu des statuts et ordonnances civiques de la ville de Bayreuth. La zone tampon a été convenue et établie avec les autorités

locales et ses bâtiments historiques figurent sur la liste des monuments de Bayreuth.

L'autorité de gestion est le Département bavarois des châteaux. La mise en œuvre du plan de gestion est garantie par un comité directeur, comprenant le Département bavarois des châteaux ; la ville de Bayreuth ; le gouvernement régional de Haute-Franconie ; le ministère des Sciences, de la Recherche et des Arts de l'État de Bavière ; le Bureau bavarois de la conservation des monuments et des bâtiments historiques et ICOMOS Allemagne. Les résultats de la recherche, de l'expérience et des consultations ont conduit le Département bavarois des châteaux à réglementer l'impact des visiteurs et des événements. Des mesures efficaces ont été arrêtées pour contrôler le nombre des visiteurs et la fréquence des événements, qui sera exclusivement limitée à la période estivale une fois le programme de restauration terminé.

L'ICOMOS recommande que l'État partie prenne en considération les points suivants :

- assurer que toutes les interventions prévues seront effectuées conformément à la vaste documentation et aux abondants travaux de recherche entre les mains des autorités bavaroises et selon des principes de conservation valables, sous la stricte supervision des organismes techniques correspondants ;
- inclure un plan de préparation aux risques et un plan de gestion des visiteurs en tant que tels dans le plan de gestion existant ;
- établir de manière explicite la relation directe d'indicateurs principaux avec des attributs et des menaces potentielles et clarifier la périodicité des rapports de suivi soumis au ministère des Sciences, de la Recherche et des Arts de l'État de Bavière.



Plan indiquant les délimitations du bien proposé pour inscription



Vue générale du bien proposé pour inscription



Le foyer avec l'accès aux escaliers



Vue depuis la scène



Vue de la peinture du plafond